

# Annexe (instruction PDG 18-002) relative aux délégations de signatures de la Direction du département RBE

(Les rubriques sans délégataire sont à la signature de la Direction Générale)

**Août 2022**

	RENAULT Tristan  RBE/D	PONZEVERA Emmanuel  Responsable de l'Unité CCEM	BARON Régis  Responsable de l'Unité MASAE	PEREZ AGUNDEZ José-Antonio  Responsable de l'Unité EM	TRENKEL Verena  Responsable de l'Unité HALGO	ARZUL Isabelle  Responsable de l'Unité ASIM	LEBLOND Emilie  Responsable de l'Unité HISSEO	MAHE Kélig  Responsable de l'Unité HMMN	ZAMBONINO José Luis  Responsable de l'Unité PFOM	STAVRAKAKIS Christophe  Responsable de l'Unité EMMA	MONTAGNANI Caroline  Responsable de l'Unité IHPE	LAUGIER Thierry  Responsable de l'Unité MARBEC	MITTA Guillaume  Responsable de l'Unité RMPF	THOUARD Emmanuel  Délégué Martinique et responsable de l'unité Biodiversité et Environnement	SOULARD Benoît  Délégué Outre-Mer, responsable de la Station de Nouvelle-Calédonie et de l'unité LEAD-NC	BLANCHARD Fabian  Délégué Guyane Responsable de l'Unité BIODIVHAL	CERUTTI Florenca  Responsable de l'Unité DOI	DUVAL Magali  Déléguée Océan Indien et responsable de la Station de la Réunion	GORAGUER Herlé  Délégué Océan Outre-Mer Saint Pierre et Miquelon
<b>Date de début de la délégation de signature</b>	17/02/2021	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2022	17/02/2021	14/06/2021	17/02/2021	18/07/2022	01/06/2022	18/01/2022
<b>Date de fin de la délégation de signature</b>	11/06/2024	31/12/2025	31/12/2025	01/09/2025	31/12/2025	31/12/2025	31/12/2025	17/03/2025	01/01/2025	31/12/2025	14/11/2025	31/01/2023	17/02/2026	11/06/2024	13/06/2025	31/12/2022	17/02/2026	31/12/2022	17/01/2024
<b>Référence de la délégation</b>	2021-287	2022-718	2022-719	2022-720	2022-721	2022-722	2022-723	2022-724	2022-725	2022-726	2022-727	2022-728	2022-729	2021-294	2021-651	2021-276	2022-1029	2022-954	2021-1507
<b>QUESTIONS GENERALES</b>																			
1	Définissant la politique générale en matière administrative, contractuelle et financière fixant la réglementation interne, la modifiant ou y dérogeant																		
2	Concernant l'organisation interne des centres, sans incidence générale sur l'Institut																		
3	Concernant l'organisation interne des stations, sans incidence sur le Centre ni l'Institut																		
4	Notes au Contrôleur général économique et financier																		
5	Notes à l'AC																		
6	Correspondances avec les Ministères																		
7	Réponses aux questions parlementaires																		
8	Correspondances courantes ne comportant pas d'engagements financiers																		
	- Ministres et anciens Ministres																		
	- Elus nationaux et régionaux																		
	- Elus locaux																		
	- Responsables des administrations et des collectivités départementales																		
	- Responsables des administrations et des collectivités régionales																		
	- Directions d'organismes de recherche ou d'universités																		
	- Direction de sociétés industrielles																		
9	Correspondances avec les membres du Conseil d'Administration																		
10	Correspondances avec l'Etranger :																		
	- autorités politiques																		
	- directions d'organismes																		
	- Coopération engagées ou prestations décidées																		
	- Activités des Organisations Internationales																		
11	Avis scientifiques et techniques																		
12	Correspondances avec le Comité Scientifique																		
13	Correspondances avec le Comité Technique et Industriel																		
14	Correspondances avec les structures dotées d'une personnalité morale dans lesquelles Ifremer a une participation (société civile, GIE, GIP, SA, SAEM, FCS et EPCSCP)																		
<b>CONTRATS DE DEPENSES (tous les montants sont H.T.)</b>																			
15	Emission des consultations en vue de conclure un contrat hors appel d'offres																		
16	Emission des avis de publicité pour les appels d'offres européens																		
17	Emission des appels d'offres :																		
	- sous les seuils de la Commission Centrale des marchés (CCM)																		
	- au dessus des seuils de la Commission Centrale des marchés (CCM)																		
18	Lettre d'intention de commande (en anticipation sur un contrat prévu)																		
19	Signature des contrats et commandes :																		
	- Etudes, fournitures (matériels, équipements, etc.) et prestations de services																		
	* < à 90 000 €																		
	* > ou = à 90 000 € et < à 221 000 € (2)																		
	* > à 221 000 € (2)																		
	- Travaux immobiliers																		
	* < à 90 000 €																		
	* > ou = à 90 000 € et < à 221 000 € (2)																		
	* > à 221 000 € (2)																		
	- Protocoles d'accords et contrats-cadre pluriannuels																		
	- Polices d'assurances																		
	* hors véhicules																		
	* véhicules terrestres																		
	* petits moyens nautiques																		
20	Ordre de service de commencement des travaux dans le cadre d'un marché																		
21	PV de recette :																		
	- décompte général sans réclamation																		
	- décompte général avec réclamation																		
22	Décisions d'application ou d'exonération de pénalités :																		
	* < ou = à 5 000 €																		
	* > à 5 000 €																		
	Déclarations de sous-traitance (DC4) sur marché existant																		
	Ordres de service dont le montant cumulé est inférieur à 15% du montant du marché existant																		
	Accords commerciaux n'engageant pas financièrement l'Institut ( SNCF, Air-France, hôtellerie, etc.)																		

# Annexe (instruction PDG 18-002) relative aux délégations de signatures de la Direction du département RBE

(Les rubriques sans délégataire sont à la signature de la Direction Générale)

Août 2022

	RENAULT Tristan RBE/D	PONZEVERA Emmanuel Responsable de l'Unité CCEM	BARON Régis Responsable de l'Unité MASAE	PEREZ AGUNDEZ José-Antonio Responsable de l'Unité EM	TRENKEL Verena Responsable de l'Unité HALGO	ARZUL Isabelle Responsable de l'Unité ASIM	LEBLOND Emilie Responsable de l'Unité HISSEO	MAHE Kélig Responsable de l'Unité HMMN	ZAMBONINO José Luis Responsable de l'Unité PFOM	STAVRAKAKIS Christophe Responsable de l'Unité EMMA	MONTAGNANI Caroline Responsable de l'Unité IHPE	LAUGIER Thierry Responsable de l'Unité MARBEC	MITTA Guillaume Responsable de l'Unité RMPF	THOUARD Emmanuel Délégué Martinique et responsable de l'unité Biodiversité et Environnement	SOULARD Benoît Délégué Outre-Mer, responsable de la Station de Nouvelle-Calédonie et de l'unité LEAD-NC	BLANCHARD Fabian Délégué Guyane Responsable de l'Unité BIODIVHAL	CERUTTI Florencia Responsable de l'Unité DOI	DUVAL Magali Déléguée Océan Indien et responsable de la Station de la Réunion	GORAGUER Herlé Délégué Océan Outre-Mer Saint Pierre et Miquelon
<b>CONTRATS DE RECETTES (tous les montants sont H.T.)</b>																			
23	Réponses aux appels d'offres à finalité commerciale avec ou sans affrètement																		
24	Signature des propositions financières, émission de devis :																		
	- montant proposition < à 10 000 €																		
	- montant proposition > ou = à 10 000 € et < à 90 000 €																		
	- montant proposition > ou = à 90 000 € et < à 221 000 € (2)																		
	- montant proposition > 221 000 € (2)																		
25	Signature des contrats de recettes :																		
	- montant < à 10 000 €																		
	- montant > ou = à 10 000 € et < à 90 000 €																		
	- contrats avec montant > ou = à 90 000 € et < à 221 000 €																		
	- contrats avec montant > ou = à 221 000 € (2)																		
26	Les financements européens et internationaux :																		
	- réponse à un appel d'offre européen																		
	- contrats européens (convention de subvention et lettre d'intention)																		
27	Signature des titres exécutoires																		
<b>CONTRATS SPECIFIQUES</b>																			
28	Protocoles d'accord et contrats annuels sans engagement financier, contrats cadre pluriannuels sans engagement financier en France, Europe ou international, y compris participation à des structures sans personnalité morale tels que UMR, UMS, GDR, GDRI, GIS, FRE, accord de consortium dans le cadre de financement ANR, ADEME, FUI, de contrat européen																		
29	Contrat de reversement																		
30	Adhésion ou participation dans une structure juridique à personnalité morale (association, GIP, GIE, Fondation, sociétés commerciales, etc.)																		
31	Convention particulière reprenant les dispositions en matière de propriété intellectuelle d'un protocole d'accord ou d'un contrat cadre																		
32	Contrat de collaboration de recherche ne reprenant pas les dispositions en matière de propriété intellectuelle d'un protocole d'accord ou d'un contrat cadre																		
33	Contrat de cofinancement de thèse																		
34	Contrat sans engagement financier prévoyant la désignation de mandataire unique pour la gestion des droits de propriété intellectuelle et leur exploitation, compris les règlement de copropriété																		
35	Accord de cession ou concession de titre de propriété industrielle, accord de cession ou concession de droits de propriété intellectuelle, accord de communication de savoir-faire, cession de nom de domaine, règlement de copropriété de droits et titres de propriété intellectuelle ou savoir faire																		
36	Accord de transfert de matériel biologique, fiche de traçabilité																		
37	Concession de droits sur image, logo et marque																		
38	Accord de secret et de non usage																		
39	Convention d'accueil de personnel																		
40	Achats, vente de propriété immobilière																		
41	Baux (locations immobilières) et mise à disposition de locaux																		
42	Convention d'accueil ou d'embarquement de journalistes, de prise de vue et droits liés, autorisation d'interview																		
<b>EXECUTION DU BI</b>																			
43	Notification des dotations budgétaires et révisions																		
44	Ouverture de crédits (AE - CP)																		
<b>GESTION DU PERSONNEL</b>																			
45	Prospection par annonce payante																		
46	Notification d'ouverture de postes																		
47	<b>Contrats de travail et courriers relatifs aux contrats de travail</b>																		
	promesses d'embauche CDI																		
	promesses d'embauche CDD surcroit de travail et remplacement et usage CDI (Cadres et TA)																		
	changements de taux d'activité CDI																		
	congés sans solde (et congés formation)																		
	détachements et mises à disposition																		
	personnels intérimaires																		
	CDD surcroit de travail et remplacement et usage																		
	autres CDD																		
	conventions de stages																		
	lettres d'affectation dans les DROM/COM ou à l'Etranger																		
	Renouvellement d'affectation en DROM/COM																		
	Courriers de notification de fin de contrat CDI																		
	Courriers de notification de fin de contrat CDD																		
	Contrat de VSC																		
48	certificat de travail / solde de tout compte																		

# Annexe (instruction PDG 18-002) relative aux délégations de signatures de la Direction du département RBE

(Les rubriques sans délégataire sont à la signature de la Direction Générale)

**Août 2022**

	RENAULT Tristan  RBE/D	PONZEVERA Emmanuel  Responsable de l'Unité CCEM	BARON Régis  Responsable de l'Unité MASAE	PEREZ AGUNDEZ José-Antonio  Responsable de l'Unité EM	TRENKEL Verena  Responsable de l'Unité HALGO	ARZUL Isabelle  Responsable de l'Unité ASIM	LEBLOND Emilie  Responsable de l'Unité HISSEO	MAHE Kélig  Responsable de l'Unité HMMN	ZAMBONINO José Luis  Responsable de l'Unité PFOM	STAVRAKAKIS Christophe  Responsable de l'Unité EMMA	MONTAGNANI Caroline  Responsable de l'Unité IHPE	LAUGIER Thierry  Responsable de l'Unité MARBEC	MITTA Guillaume  Responsable de l'Unité RMPF	THOUARD Emmanuel  Délégué Martinique et responsable de l'unité Biodiversité et Environnement	SOULARD Benoît  Délégué Outre-Mer, responsable de la Station de Nouvelle-Calédonie et de l'unité LEAD-NC	BLANCHARD Fabian  Délégué Guyane Responsable de l'Unité BIODIVHAL	CERUTTI Florenca  Responsable de l'Unité DOI	DUVAL Magali  Déléguée Océan Indien et responsable de la Station de la Réunion	GORAGUER Herlé  Délégué Océan Outre-Mer Saint Pierre et Miquelon
49	Démission (acceptation - solde de tout compte) personnel sous statut local																		
50	Licenciement:																		
	- convocation à l'entretien préalable																		
	- Lettres de licenciement																		
51	accord sur demande d'acompte																		
52	attestation pôle emploi																		
53	établissement de fiche financière																		
54	facturation personnel mis à disposition																		
55	Correspondances courantes avec les organismes de sécurité sociale, de prévoyance et retraite, attestations et déclarations diverses.																		
56	Sanctions :																		
	- convocation à un entretien préalable																		
	- avertissement et blâme																		
	- autres sanctions																		
57	Notifications																		
	- des avancements annuels																		
	- des promotions (+ PDG => C3)																		
	- des formations qualifiantes																		
58	Gestion statutaire des personnels EPST (démission, retraite, promotion, temps partiel)																		
59	Notification d'affectation																		
60	Nominations :																		
	- des Directeurs fonctionnels, de centres et des D. Dpts																		
	- des Directeurs adjoints, des adjoints aux directeurs fonctionnels, des SG centres, des délégués OM																		
	- des Chefs de laboratoires, services, de stations, responsables fonctionnels																		
61	- demande d'heures supplémentaires																		
62	Formation :																		
	- conventions de formation																		
	- répartition des crédits par Direction, Centre et Département																		
	- mise en œuvre du plan de formation central et des actions de formations spécifiques																		
63	Prêts sociaux																		
64	Prêts aide au logement																		
65	Correspondances avec les Délégués Syndicaux Centraux																		
66	Correspondances avec le Comité Central d'Entreprise																		
67	Correspondances avec les Comités d'Etablissement																		
68	Correspondances avec les Délégués du Personnel																		
69	Invitations à déjeuner (sous réserve de la réglementation)																		
70	Validation des demandes de paiement des salaires hors bande de virement (soldes de tout compte et virements transverses)																		
70b	Ordonnement de la paie																		
<b>DEPENSES LIEES AUX DEPLACEMENTS</b>																			
71	Décision pour cartes d'abonnement, avion et train																		
72	Liste des personnes habilitées à se déplacer sans ordre de mission à l'intérieur de leur circonscription de rattachement																		
73	Autorisation d'un OM permanent avec billetterie (CODIR et Directeurs Adjoints)																		
74	Autorisation d'un OM permanent sans billetterie (dont tournée)																		
75	<b>Ordres de mission (hors bénéficiaires d'ordres de mission permanents*)</b>																		
	a) Personnels en poste dans les DROM/COM :																		
	* missions dans le territoire (Martinique/Guadeloupe/Guyane ou Réunion/Mayotte ou Polynésie/Nouvelle Calédonie ou St Pierre et Miquelon), ou de DROM/COM à autre DROM/COM ou embarquement pour missions inf à 7 jours																		
	* Directeur centre pacifique																		
	* Autres personnels																		
	* autres missions (hors territoires et embarquements sup à 7 jours)																		
	* Directeur centre pacifique																		
	* Autres personnels																		
	b) Personnels en poste en métropole																		
	* missions en métropole (dont embarquements inf à 7 jours)																		
	* Directeurs (OM permanent)																		
	* Directeurs Adjoints sans OM permanent																		
	* Personnels (hors directeurs)																		
	* missions hors métropole (dont embarquements sup à 7 jours)																		
	* Directeurs																		
	* Directeurs Adjoints																		
	* Personnels (hors directeurs)																		
	c) missions de personnes extérieures à l'IFREMER																		

# Annexe (instruction PDG 18-002) relative aux délégations de signatures de la Direction du département RBE

(Les rubriques sans délégataire sont à la signature de la Direction Générale)

**Août 2022**

	RENAULT Tristan RBE/D	PONZEVERA Emmanuel Responsable de l'Unité CCEM	BARON Régis Responsable de l'Unité MASAE	PEREZ AGUNDEZ José-Antonio Responsable de l'Unité EM	TRENKEL Verena Responsable de l'Unité HALGO	ARZUL Isabelle Responsable de l'Unité ASIM	LEBLOND Emilie Responsable de l'Unité HISSEO	MAHE Kélig Responsable de l'Unité HMMN	ZAMBONINO José Luis Responsable de l'Unité PFOM	STAVRAKAKIS Christophe Responsable de l'Unité EMMA	MONTAGNANI Caroline Responsable de l'Unité IHPE	LAUGIER Thierry Responsable de l'Unité MARBEC	MITTA Guillaume Responsable de l'Unité RMPF	THOUARD Emmanuel Délégué Martinique et responsable de l'unité Biodiversité et Environnement	SOULARD Benoît Délégué Outre-Mer, responsable de la Station de Nouvelle-Calédonie et de l'unité LEAD-NC	BLANCHARD Fabian Délégué Guyane Responsable de l'Unité BIODIVHAL	CERUTTI Florenca Responsable de l'Unité DOI	DUVAL Magali Déléguée Océan Indien et responsable de la Station de la Réunion	GORAGUER Herlé Délégué Océan Outre-Mer Saint Pierre et Miquelon
<b>76 Etats de frais</b>																			
* Directeurs																			
* Directeurs Adjoints	x																		
* Personnels (hors directeurs)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		
<b>AUTRES QUESTIONS ADMINISTRATIVES</b>																			
<b>77 Matériel :</b>																			
- PV de réforme																			
- autorisation de cession de Matériel																			
- autorisation de sortie du Matériel des locaux																			
- prêt et emprunt de Matériel																			
<b>78 Douanes</b>														x	x	x		x	x
<b>79 Formalités de dépôt et d'abandon de brevets, marques, souches et logiciels, noms de domaines, enveloppe soleau</b>																			
<b>80 Honoraires (compte 622 : avocat, expert) et frais de gestion</b>																			
<b>81 Toute déclaration et attestation fiscale</b>																			
<b>82 Contentieux : signatures des mémoires de défense</b>																			
<b>83 Actes notariés</b>																			
<b>84 Déclarations et formalités administratives auprès des greffes (Kbis, ouverture et fermeture d'établissements, etc...)</b>																			
<b>85 - demandes de campagne à la mer</b>	x																		
<b>86 - demandes d'accès à des équipements expérimentaux lourds</b>	x																		
<b>87 - acceptation de l'utilisation des équipements expérimentaux lourds (accord commun)</b>	x																		
<b>88 Extraits de délibérations du Conseil d'Administration</b>																			
<b>89 Correspondances avec la CNIL</b>																			
<b>90 Courriers de nature pré-contentieuse, mise en demeure</b>																			
<b>91 Correspondances avec les avocats, assurances, courtiers et conseils d'assurance</b>																			
<b>92 Copies conformes de contrats et autres actes juridiques</b>																			
<b>FORMALITES APA ET CITES</b>																			
<b>93 Formalités APA (3) :</b>																			
- PIC (prior informed consent), MAT (mutually agreed terms) délivrés par tout Etat, union, territoire ou communauté à l'exception de la France, Déclarations de Due Diligence (DDD) auprès du Ministère de la Recherche	x																		
- Formalités liées à la labellisation d'une collection	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		
- Déclaration pour l'accès aux ressources génétiques (CERFA N° 15786*01)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		
- Demande d'autorisation pour l'accès aux ressources génétiques (CERFA N° 15785*01)	x																		
<b>94 Déclarations et formalités liées à la CITES (4)</b>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		

(1) Dès sa nomination

(2) Seuil révisable à chaque parution des nouveaux seuils d'appels d'offres dans le JOUE (Journal officiel de l'Union Européenne)

(3) APA: Accès et partage des avantages (cf. Protocole relatif à la convention sur la diversité biologique adopté à Nagoya le 29 octobre 2010)

(4) CITES: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction